



Conditions Générales d'Abonnement à la Newsletter FIM

1/3
16/07/2020

Les présentes Conditions Générales d'Abonnement régissent seules les rapports entre la FIM et les Abonnés à la lettre d'information quotidienne (Newsletter). Elles s'appliquent à tous les abonnements souscrits, dans la cadre des présentes.

En conséquence, la souscription d'un Abonnement, accepté par la Fédération des Industries Mécaniques, ci-après dénommée la FIM, exclut toutes les dispositions contraires aux présentes Conditions Générales d'Abonnement, sauf si les parties en ont décidé autrement.

Conditions Générales

« **Abonné/Utilisateur** » ci-après dénommés « **Abonné** » : Toute personne physique ou morale agissant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle ou artisanale et qui souscrit à un Abonnement et/ou qui procède à l'achat de services et/ou produits proposés.

« **Abonnement** » : L'Abonnement comprend l'envoi par voie électronique d'une Newsletter quotidienne ainsi que d'un récapitulatif hebdomadaire reçus par e-mail/courriel (à l'exclusion des jours fériés et ponts, et d'une période estivale et hivernale d'arrêt de la Newsletter) ainsi qu'un accès au Site web de la FIM (accès aux anciens articles à tout moment).

« **Newsletter** » : Lettre d'information reçue par l'Abonné de façon quotidienne ainsi qu'un récapitulatif hebdomadaire à l'exclusion des jours fériés et ponts, d'une période estivale et hivernale d'arrêt.

« **Site** » : Site web sur lequel l'Abonné peut accéder aux différentes notes diffusées dans la Newsletter.

Article 1 - Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités et conditions d'utilisation de l'Abonnement à la Newsletter et l'accès au Site par l'Abonné. Le présent Abonnement est uniquement ouvert à l'usage des professionnels et n'est pas destiné aux consommateurs.

En souscrivant à un Abonnement annuel à la Newsletter, l'Abonné reçoit quotidiennement une lettre d'information ainsi qu'un récapitulatif hebdomadaire, le vendredi sauf jours fériés et ponts, ainsi que d'une période estivale et hivernale d'arrêt.

L'envoi de la Newsletter est programmé quotidiennement à l'exception des jours fériés et ponts, ainsi que d'une période estivale et hivernale d'arrêt. La souscription à un Abonnement donne accès à l'ensemble des informations publiées sur Site de la FIM au cours de l'année de souscription.

Article 2 - Obligations des parties

La FIM veille à apporter tous les soins d'usage pour garantir le bon fonctionnement du service. La FIM s'engage à faire son possible pour garantir l'accessibilité des informations diffusées à l'Abonné.

A la souscription d'un Abonnement à la Newsletter, la FIM s'engage à fournir des identifiants de connexion à l'Abonné. L'Abonné s'interdit de communiquer ses identifiants de connexion à des tiers et s'engage à n'utiliser le contenu des Services que pour son seul usage personnel, sauf autorisation expresse de la FIM. L'Abonné s'engage à respecter ses engagements contractuels, sous peine de voir son compte bloqué.

L'Abonné reconnaît faire son affaire personnelle de la fourniture et installation d'un terminal internet et/ou de toute connexion internet dont il assume seul les frais, sans pouvoir réclamer quelque indemnité à la FIM à ce titre.

Article 3 - Durée du contrat

Le contrat prend effet à la date de souscription de l'Abonnement par l'Abonné, après validation par la FIM. L'Abonnement est considéré comme conclu, après le paiement effectif, quel que soit le moyen de paiement. Il est conclu pour une période initiale et ferme de douze (12) mois, et il est renouvelé tacitement par périodes successives de douze (12) mois sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties tel que prévue à l'article 8 Résiliation.

Article 4 - Parrainage

L'Abonné (le Parrain) peut parrainer un nouvel Abonné (le Filleul).

L'Abonné a la possibilité de parrainer jusqu'à 5 nouveaux Abonnés annuellement.

A la souscription validée d'un nouvel Abonnement annuel à la Newsletter de la FIM, le Parrain bénéficiera d'une réduction égale à 10 % du montant annuel de réabonnement utilisable sur la période annuelle suivante.

Pour que le parrainage soit valide, le Filleul doit avoir utilisé le lien de parrainage envoyé par le parrain lors de la souscription de son Abonnement ou mentionner le nom du Parrain dans le formulaire d'inscription. Les parrainages réclamés ultérieurement ne seront pas valides et ne bénéficieront pas de ce fait de la récompense.

La récompense prévue pour le Parrain ne lui sera attribuée qu'une fois le paiement de l'Abonnement du Filleul effectué.

La FIM pourra suspendre la campagne promotionnelle de parrainage à tout moment et pour quelque raison que ce soit, ou mettre fin au programme de parrainage sans avoir à en justifier les raisons.

Article 5 - Prix

Le paiement de l'Abonnement est facturé par année à échoir le jour de la souscription de l'Abonnement.

Le paiement peut être effectué par carte bancaire sur l'interface de paiement du Site, par virement ou par prélèvement automatique. L'Abonné, dans ce dernier cas, s'engage à renseigner ses coordonnées bancaires et signer le mandat de prélèvement SEPA annexé aux présentes conditions et fournir un relevé d'identité bancaire (RIB).

Article 6 - Suspension de l'Abonnement

La FIM pourra suspendre l'Abonnement, notamment en cas de défaut de paiement lors du renouvellement d'Abonnement.

Article 7 - Propriété intellectuelle

La FIM est seule titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents aux marques, logos, textes, commentaires, éléments graphiques, sonores ou vidéographiques publiés sur le Site ainsi que présents dans les Produits et Services proposés.

Les contenus protégés par le droit d'auteur ainsi que tous les autres droits voisins (droit des marques, dessins ou modèles...) ne peuvent faire l'objet d'une reproduction ou d'une représentation sans l'autorisation expresse écrite et donnée préalablement par la FIM, sous peine de poursuites judiciaires.

L'Abonné s'engage à respecter ces droits et ne pas y porter atteinte.

Le contenu des services et produits disponibles sur le Site demeurent la seule propriété de FIM, à cet égard, l'Abonné s'engage à ne pas procéder à la diffusion ou la reproduction du contenu du Site à des fins professionnelles.

Article 8 - Résiliation

Les parties ont la possibilité de résilier le contrat en procédant à l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception au plus tard deux (2) mois avant la date d'anniversaire du contrat.

Une résiliation pourra également être prononcée, à effet immédiat et sans qu'une mise en demeure ne soit nécessaire, en cas d'utilisation détournée ou frauduleuse des identifiants de connexion fournis et des documents publiés.

Article 9 - Cession du contrat

La FIM pourra céder ou sous-traiter tout ou partie du présent contrat à un Tiers. La FIM procédera alors à la notification de la cession du contrat par voie électronique à l'Abonné sur l'adresse e-mail renseignée lors de la souscription de l'Abonnement à la Newsletter. En cas de cession, la FIM s'engage à faire respecter les stipulations des présentes Conditions.

Article 10 - Responsabilité

La responsabilité de la FIM ne pourra, en aucun cas, être recherchée par l'Abonné pour les dommages directs ou indirects qu'il pourrait subir du fait de l'utilisation des informations contenues sur le Site.

Dans l'hypothèse où la responsabilité de la FIM serait néanmoins engagée, elle sera limitée au montant payé par l'Abonné au titre de la période contractuelle en cours.

La FIM ne pourra être tenue responsable en cas de problèmes rendant l'accès au Site impossible (pour maintenance du Site web par exemple), ni en cas de toute interruption de l'accès au réseau Internet.

L'Abonné s'engage à ne demander aucune compensation en cas d'indisponibilité temporaire du Site web.

L'Abonné déclare être conscient que les informations présentes dans les contenus du Site web ou présentes dans les produits ou services mis à disposition sont susceptibles de faire l'objet de mises à jour en raison de l'évolution de la réglementation et de la législation et ne sont donc, de ce fait, pas nécessairement définitives.

Article 11 - Protection des données personnelles

Les données personnelles fournies par l'Abonné ont pour finalité l'envoi de la Newsletter et peuvent être utilisées à des fins de prospection commerciale. La base légale du traitement est le contrat.

Les données sont transmises au service interne chargé du Site. Les données collectées seront conservées pendant la durée de la relation contractuelle et à la fin de la relation, pour une durée qui ne sera supérieure à trente-six (36) mois à compter du dernier échange ou envoi de Newsletter si l'Abonné ne s'oppose pas au traitement.

La personne concernée par la collecte de données peut accéder aux données la concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer un droit à la limitation des données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement des données dans ce dispositif, il est possible de contacter la FIM à l'adresse e-mail suivante : information@fimeca.org.

Les informations sur les traitements des données et la politique de confidentialité de la FIM sont en libre accès sur le Site de la FIM et consultables à tout moment.

Article 12 - Intégralité et indépendance des clauses

Les dispositions des Conditions Générales et ses annexes expriment l'intégralité de l'accord conclu entre les parties. Elles prévalent sur toute proposition, échange de lettres antérieures à sa signature, ainsi que sur toute autre disposition figurant dans des documents échangés entre les parties et relatifs à l'objet du contrat.

Si l'un des articles des présentes conditions générales se trouvait annulé du fait notamment de dispositions légales ou réglementaires, la présente convention continuera à produire ses effets entre les parties sous déduction des effets de l'article annulé.

Article 13 - Loi applicable et juridiction compétente

Le présent contrat est soumis au droit français. En cas de litige, les parties s'engagent, préalablement à toute saisine du juge, à rechercher une solution à l'amiable à tout différend qui pourrait naître de l'exécution et/ou de l'interprétation des présentes conditions.

A défaut d'accord amiable entre les parties, le différend relèvera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Nanterre, qu'il y ait ou non pluralité de défendeurs.